

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 février 2017 N°203

Le ministère de l'Economie et des Finances s'engage dans une action exemplaire en faveur de la sécurité routière

Vendredi 10 février, Laurent de JEKHOWSKY, Secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, a signé à Bercy, en présence d'Emmanuel BARBE, Délégué interministériel à la Sécurité routière, la charte « Engagements du ministère de l'Economie et des Finances en faveur de la sécurité routière ».

Le ministère de l'Economie et des Finances s'engage dans une démarche qui s'inscrit pleinement dans l'action du Gouvernement visant à réduire de moitié la sinistralité des routes à l'horizon 2020. Il s'engage ainsi résolument au profit de la sécurité de ses 144000 agents qui sont tous, à un moment ou à un autre, usagers de la route :

- parce qu'ils utilisent ponctuellement ou régulièrement un véhicule de l'administration dans le cadre de leurs missions de service public;
- parce qu'ils utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de déplacements professionnels ;
- parce qu'ils utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leurs trajets domicile-travail ;
- ou tout simplement parce qu'ils sont, dans leur vie privée, des usagers de la route au même titre que les autres.

La charte signée ce jour comprend 7 engagements :

- Proscription des conversations téléphoniques au volant
- Sobriété exigée sur la route
- Port obligatoire de la ceinture de sécurité
- Respect des limitations de vitesse
- Temps de repos intégrés dans le calcul des temps de trajet
- Sensibilisation et formation des agents à la sécurité routière
- Promotion des équipements de sécurité pour les conducteurs de deux-roues

Ces 7 engagements découlent de l'appel national aux entreprises lancé le 11 octobre 2016 par les ministres du Travail et de l'Intérieur afin que les employeurs s'engagent fortement dans le domaine de la sécurité routière. Près de 500 entreprises ont déjà signé cet appel (www.routeplussure.fr)

Contact presse :

Bureau de presse de Bercy: 01 53 18 33 80

Délégation interministérielle à la Sécurité routière : 01 86 21 59 65